

**2CFJ**  
**Société à responsabilité limitée**  
**au capital de 4 000 euros**  
**Siège social : 60-62, rue d'Hauteville, 75010 PARIS**  
**513 439 240 RCS PARIS**

---

**DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE**  
**DU 6 JANVIER 2025**

Le six janvier deux mille vingt-cinq à dix heures trente, l'associée unique a pris les décisions suivantes.

**PREMIÈRE DECISION – DEMISSION DES FONCTIONS DE GERANT**

L'associé unique prenant en compte la demande de M. Jacques MOULIN, constate sa démission des fonctions de gérant de la société à compter du 31 décembre 2024.

**DEUXIEME DECISION – DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES**

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance et l'associée unique.

**La Gérance**

**L'associé unique**

